

Personnes présentes :

CLA : Laurence LELOUP, Jacky GASCHET, Sébastien LAGACHE, Fabrice JADÉ, Alain THOMAS

CLB : Sophie JÉGOU, Gabrielle GOUEDARD, Stéphane PASQUIET, Arnaud BANIEL,

CLN : Laurence DAOUDAL, Nadège SAUTEJEAU, Jean-François LANSAC

Personnes excusées :

CLN: Lionel VIROULAUD, Marie-Line SILLORAY,

CLB : Pascal BOULAIRE,

Ordre du jour :

1. Approbation du CR du 21 juin 2013

Le dernier CR est approuvé en séance.

2. Retour sur la journée des agents du 26 septembre 2013 à Saint Malo.

Cette journée, organisée par la Direction du CETE OUEST, s'est bien passée.

Le CLAS et l'ASCEE 44 CETE étaient présents dans la journée pour l'intendance. Il y a eu beaucoup de manutention.

L'ASCEE organisait la fin de l'après midi et la soirée dansante. Les visites de l'après midi se sont bien passées. En soirée, il y a eu un petit problème de timing pour le Groupe musical de Nantes. Il était légèrement déçu.

Pour la soirée, 50 participants.

La Direction du CETE a félicité les présidentes de l'ASCEE et du CLAS.

On attend les bilans financiers pour cette journée. L'ASCEE 44 CETE a juste payé l'apéritif (5€ de participation ont été demandés comme traditionnellement) .

3. Convention, statuts et RI

Le 18 avril dernier, il avait été convenu de signer la convention avec la Direction du CETE avant la fin de l'année 2013. Chaque membre du Codir doit lire cette convention, éventuellement la corriger avant signature. Sophie Jégou soumet la convention pour avis avant la fin de cette semaine. Si la Direction est favorable à cette version, elle pourrait profiter de la venue de Jean-François GAUCHE à Saint Briec, dans le cadre de l'Assemblée Générale Cerema, le 2 décembre prochain, pour lui faire parapher ce document.

Dans le cadre de la création du Cerema, Sophie a pris contact avec Michel LABROUSSE de la FNASCE. Aucune information nouvelle sur le sujet, selon lui, il n'y aura pas d'ASCEE Cerema.

Pour la prochaine réunion du codir de janvier prochain, il serait souhaitable que l'on prépare les statuts afin de les valider en séance. Ces derniers seront ensuite soumis à nos adhérents au moins quinze jours avant la future **Assemblée Générale du 21 mars 2014.**

4. Actualités URASCE

Sébastien et Jacky représentaient l'ASCEE 44 CETE à la dernière réunion.

L'ASCEE de l'IFSTTAR a été créée en septembre 2013.

L'ASCEE 44 CETE a reçu un règlement de 307,38 € suite à la journée URASCE du 8 juin dernier.

Fête de la culture à Vatan, les 26, 27, 28 juin 2014. Cette activité consommera 80 % du budget de l'URASCE.

Thème pour l'URASCE PDL : Les BIDOCHONS.

La FNASCEE donne 800 euros par URASCE participante.

La région finance 100 euros par activité régionale.

les journées DASCE sont intéressantes (voir site FNASCEE).

On arrête l'achat de terrain de camping, pourtant voté au congrès de Royan en avril dernier.

La prochaine réunion URASCE aura lieu aux Herbiers, en Vendée, le 31 janvier 2014. La suivante sera organisée par l'ASCEE 44 CETE.

Jean-François CHAGNON arrive au terme des 6 ans de son mandat.

5. Trésorerie CODIR

Anne Grégoire a demandé fin avril un bilan des investissements « machine à boissons » à Sophie, pour permettre un étalement des achats. Un tableau de recensement des machines avec leur date d'achat a été transmis à Mme Grégoire le 14 mai dernier. Cette année, les crédits ont manqué pour l'achat de la machine de Nantes. Anne Grégoire a reporté l'achat en 2014, sans incidence sur les achats prévus initialement en 2014. Cette machine figurera donc bien dans les investissements 2013;

Nadège a envoyé les comptes du Codir, voir son bilan.

Pour les arbres de Noël, le nombre d'enfants par implantation a été validé avec le CETE. Celui-ci se répartit de la façon suivante :

ANGERS : 94 enfants x 40 € = 3760 €

NANTES : 112 enfants x 40 € = 4480 €

SAINT BRIEUC : 54 enfants x 40 € = 2160 €

Soit un total pour l'ASCEE 44 CETE de 260 enfants x 40 € = 10400 €.

La convention entre l'ASCEE 44 CETE et la direction du CETE O devrait être signée dans la semaine.

Toutes les commissions locales présenteront 2014 leurs bilans financiers 2013 sur la base fournie par Nadège et Sophie (base validée par la FNASCEE lors du dernier appel à cotisation en septembre).

Alias Compta : une formation pourrait être nécessaire aux trésoriers et trésoriers adjoint des commissions locales (CL) ; la FNASCEE est justement en cours de recensement des besoins en formations : faire remonter cette demande au plus vite, après suggestion en CL.

6. Activités Sport et Culture, point Entraide

Sport :

Jacky a transmis la liste des sections sportives de l'ASCEE 44 CETE, que Dominique Cosson (CPS) se chargera de porter sur le tableau récapitulatif de la FNASCEE Les Equip-vent de septembre 2013 (ASCEE du CETE Ouest, 75 LCPC et 44 à Pornichet) et d'octobre 2013 (ASCEE 29 à Roscoff) sont annulés faute d'organiseurs spécialisés.

Culture :

Fête de la culture : voir site de la FNASCEE.

Un concours national « c'est où c'est quoi », à rendre à Stéphane PASQUIET pour le 1^{er} mars 2014,

<http://www.fnascee.org/c-est-ou-c-est-quoi-a25083>

Un concours national de scrabble à rendre le 1^{er} février 2014 à Stéphane PASQUIET,

<http://www.fnascee.org/scrabble-2014-a25147>

Entraide :

Demande de séjours gratuits à faire remonter

http://www.fnascee.org/rubrique.php3?id_rubrique=37

Attention les conditions ont changé. Les revenus mensuels de référence de la famille ne doivent pas dépasser 860 € !

Voir mail des assistantes sociales du 20 novembre 2013 à ce sujet.

Laurence (Daoudal), responsable Entraide, se charge de relayer les informations Entraide de la Fnasce auprès de nos adhérents.

7. Questions diverses (Cerema, procédure accueil nouveaux arrivants, assurances...)

Le congrès de la FNASCEE aura lieu les 9 ,10 et 11 avril 2014 à Caen. Sophie fera une demande à la Direction du CETE pour une participation maximale de 5 membres de l'ASCEE 44 CETE.

Carte Cézam : Les sociétés gérantes de la carte Cezam (ACENER pour Nantes et DACC49 pour Angers) se regroupent. Ajoute-t-on nos amis briochins ? Sébastien et Nadège se renseignent sur les modalités. Il faut que chacun puisse conserver son compte dépôt.

Accueil nouveaux arrivants : Le CETE souhaiterait formaliser la journée d'accueil. Une réflexion sera à mener entre la Dir/ Com, le CLAS et l'ASCEE.

Enquête : Dans le cadre de la création du Cerema, l'ASCEE 44 CETE souhaiterait organiser une enquête « ouverte » auprès des agents de la future DTO pour connaître leurs attentes vis à vis de leur association du Personnel. Chaque membre du Codir est invité à réfléchir sur les questions à poser.

Prochaine réunion à Angers : le mardi 14 janvier 2014

Alain THOMAS

Secrétaire ASCEE 44 CETE



Sophie JÉGOU

Présidente ASCEE 44 CETE

